

Compte-rendu de la réunion du Conseil de Quartier du Lundi 20 février 2023

Présents : Marie-Georges Roux-Gilly, Elisabeth Blachère, Stéphanie Marchand-Valat, Marthe Kelber, Sabrina Meyer, Yvon Lemarquand, Micheline Firka, Dominique Gilles, Jacques Beaumont, Christine Michon, Helena Giraud, Olivier Giraud, Gérard Françon, Edith Cornet, Sarah Roux, Christiane Rouvière, Justine Nahon, Samuel Mecklenburg.

Absents excusés : Caroline Nieuviarts, Pascal Bœuf, Gilles Thomas, Josiane Massacrier.

1- Communication de Gérard Françon, Président de l'association : L'Air des Lyonnaises et des Lyonnais.

- A l'origine, il y a une crainte des habitants quant à la qualité de l'air, en particulier avec la ventilation du tunnel de la Croix-Rousse et la situation très polluée de l'Ecole Michel Servet située près de la sortie du tunnel.

Il s'agissait de prendre des mesures pour connaître la pollution réelle. De 2013 à 2018, ce travail a été fait d'abord par les Conseils de Quartier de La Croix-Rousse puis deux conseils des 1^{er} et 9^{ème} arrondissements. Au total, 8 conseils de quartier.

En 2018, l'Association L'Air des Lyonnais s'est constituée. En 2019, elle entre au conseil d'administration d'ATMO Auvergne-Rhône Alpes, ce qui permet de connaître les problèmes, les faits et les mesures quotidiennes pour Lyon, la Métropole et au-delà.

Ces données sont publiées sur le site de l'association : airdeslyonnais.fr.

Lyon n'est pas bonne élève en matière de pollution atmosphérique, comme Paris et Marseille. Certains niveaux de pollution atmosphérique dépassent largement les limites fixées par l'Organisation Mondiale de la Santé.

La France a été condamnée par l'Europe puis par le conseil d'Etat à verser des amendes importantes : 20 millions d'euros sur deux semestres entre 2021 et 2022.

L'association, qui a de bonnes relations avec la Ville de Lyon, participe au contrat local de santé 2022-2027 créé par cette dernière.

L'association rencontre quelques difficultés à être visible, néanmoins elle est connue des journalistes locaux et nationaux (participation ce jeudi 23 février à l'émission C dans l'Air sur la 5.)

Elle manque de bénévoles, en particulier pour communiquer sur ses actions.

- Informations sur la situation récente de pic de pollution à Lyon : la Préfète a décrété le niveau de vigilance rouge pendant 6 jours, entraînant un arrêté d'interdiction de circuler aux voitures titulaires de vignettes Crit' Air 4 et 3 ainsi que l'interdiction des manifestations sportives. Ces mesures sont peu contrôlées. Pour rappel l'obligation de ces vignettes (de 0 à 5) découle de la ZFE (Zone à Faibles Emissions) à Lyon comme dans d'autres grandes agglomérations françaises.

Dans la Métropole, on compte 235 000 véhicules avec Crit 'Air 2.

Les statistiques de janvier 2023 montrent, au niveau global dans la Métropole, une courbe descendante puis à partir de 2022, un plateau et une situation plutôt stagnante, voire remontante dans certains secteurs : La Part Dieu, les grands axes routiers. On explique mal ce tassement...

Une question est posée à l'intervenant : pourquoi toujours accuser les voitures ? Il y a la vallée de la chimie, il y a le chauffage ?

Réponse : effectivement, on retrouve les particules fines en suspension PM2,5 et PM10 partout, issues de l'industrie, du chauffage, de l'agriculture, en période d'épandage, et des moteurs de transport. Concernant la pollution des transports par le dioxyde d'azote : 80% vient du Diésel.

- Quelques dates :

Courant 2023, l'association L'air des Lyonnaises et des lyonnais organisera une grande réunion publique sur la qualité de l'Air

Samuel nous informe qu'une journée sur ce sujet aura lieu le 1^{er} Mars à la Maison de l'Ecologie, 4 rue Bodin dans le 1^{er} arrondissement.

Yvon suggère d'organiser une rencontre avec les élus, lors de la Journée Internationale l'Air en septembre.

Un projet de transport alternatif : la navette fluviale

La navigation sur la Saône remonte à 1863 et a duré jusqu'en 1885, circulant de Neuville à Oullins. Voir l'histoire des bateaux-mouches sur le site : [airdeslyonnais](#)

Ne pas confondre avec le vaporetto qui est une initiative privée, créé pour aller vers les commerces de la Confluence.

Depuis 2016, plusieurs quartiers ont relancé ce projet d'une vraie navette fluviale pour transporter toutes les personnes, au même titre qu'un bus, depuis Vaise-industrie jusqu'à la Confluence, en passant par le quai st Antoine. Un dossier technique a été constitué au niveau de la Métropole.

En ce début d'année, le projet de navette fluviale repart pour une concrétisation en 2025. Samuel confirme qu'il est bien dans les tuyaux.

2- Les mobilités : La piétonisation de la Rue de la République

Ce projet présente 2 versions A et B et il semble que la version B soit privilégiée.

Elle consiste à supprimer véhicules et bus, place des terreaux et rue de la République depuis l'Hôtel de Ville jusqu'à Cordeliers.

Ainsi les principaux bus C3, C13 et C18 seraient détournés vers les quais de Saône pour rejoindre les Cordeliers par la rue Grenette, dès lors interdite aux voitures.

Cela suscite beaucoup de mécontentements au niveau de la presqu'île.

Le Conseil de Quartier s'inquiète de la rupture des bus entre Hôtel de Ville et Cordeliers, en particulier des C13 et C18 qui sont fondamentaux pour relier les croix-roussiens au centre-ville, et plus particulièrement ceux de l'ouest, qui sont loin du métro C.

Un CICA en mars 2022 a été conduit, entre autres, par le Conseil de quartier Ouest, relatif aux difficultés de mobilité en transports en commun dans notre secteur.

Il aurait été utile que le conseil de quartier soit associé à la concertation, ou au minimum, informé. Cela concerne tout le 4^{ème} arrondissement.

L'information nous est parvenue par La Croix-Rousse n'est pas à vendre et par la presse.

Yvon regrette également que le choix soit toujours entre A et B sans véritable concertation, comme pour la Rue Philippe de Lassalle.

Pour en savoir davantage sur ce projet et son avancée, Elodie Trias pourrait nous répondre, indique Samuel.

On convient de l'inviter au prochain conseil de quartier.

3- Les animations à venir

Le 11 mars de 11h à 17h : Le monde à portée de rue : l'événement, porté par Funibus et le Centre social, aura lieu rue Dangon et à Ecole. De nombreuses animations et des cuisines du monde, en particulier chinoise.

Financé à hauteur de 500 euros par la Mairie du 4 et soutenu par le Conseil de quartier, en fonction des besoins, jusqu'à 150 euros.

17 et 18 mars : projection de films courts en plein air à partir de 19h, organisée par Funibus, boissons chaudes offertes

L'Ouest en fête : prévu le 30 juin, porté par le Centre social et plusieurs partenaires dont le Conseil de Quartier qui finance pour 500 euros.

Le thème n'est pas connu.

L'événement aura lieu en même temps que la kermesse de l'Ecole

La Rue Dangon en fête- le retour : La mairie finance un temps d'animations comme l'an dernier, les dates :

Samedi 13 mai, vendredi 16 juin, vendredi 21 juillet

Ce samedi 13 mai, la Rue Dangon en fête s'associera à la bourse aux livres organisée par l'association de l'Ecole : La cour des gones. Si vous avez des livres à donner (pour enfants et adultes), vous pouvez les déposer à la permanence de Funibus le samedi matin ou prendre contact avec Stéphanie : st.marchand@free.fr

Le projet APICQ :

Le projet a été déposé et le jury se réunira les 20 et 30 mars.

Rappel : il est constitué d'une exposition : « Pernon d'un siècle à l'autre » qui aura lieu les 16 et 17 septembre pendant les Journées du Patrimoine.

L'exposition sera présentée ensuite en novembre à la Maison des Associations.

Le travail de recherche de documents est déjà bien avancé, avec l'association Funibus. Des contacts avec le service de médiation culturelle des Archives municipales sont pris pour associer des enfants de l'Ecole.

Un groupe s'est constitué, composé d'Edith, Dominique, Elisabeth et Stéphanie.

Le deuxième temps du projet aura lieu les 28 et 29 septembre avec une représentation de la Cie Les Vilain.es.

Tous ces événements seront accompagnés de pots et autres repas partagés.

Nous espérons votre présence nombreuse lors de ces moments entre mai et septembre.

Samuel s'occupe sur le 4ème des animations relatives à « Tout le monde dehors », organisées chaque été à Lyon. Elles ont souvent lieu au parc de la Cerisaie. IL conviendra de croiser les agendas des manifestations qui peuvent se dérouler aux mêmes dates, mais à des horaires différents.

- 4- **Rappel : le CICA consacré au quartier Pernon** aura lieu le mercredi 1^{er} mars à 17h 30 à la Mairie du 4, en salle du Conseil, avant la réunion du Conseil d'arrondissement à 18h 30.

C'est public. On a intérêt à ce qu'il y ait un peu de monde dans le public.

Il y aura 2 questions écrites posées aux élus : celle du Conseil de Quartier Croix-Rousse Ouest et celle du Comité d'Intérêt Local : La Croix-Rousse n'est pas à vendre.

Les invités connus à présent :

Jean Luc Girault, adjoint au Maire de Lyon en charge de la citoyenneté et de la politique de la ville

Un membre de Grand Lyon Habitat

5- **Questions diverses :**

Lors de la cérémonie organisée à la mairie de Lyon, un diplôme a été remis aux lauréats du budget participatif.

Sabrina dont le projet de végétalisation des cours de l'Ecole Lafontaine a été retenue regrette de ne pas être informée ni associée à la réalisation.

Cette question sera remontée par Elisabeth.

Prochaine réunion

Lundi 20 mars à 19 heures